

### CHIFFRES-CLES

Voir tableau ci-dessous.

### SYSTEMES DE PRODUCTION

#### SECTEUR OVIN : UNE PRODUCTION

##### ANECDOTIQUE

L'Office des statistiques des Pays-Bas ne donne pas de chiffres pour les brebis laitières. En 2003, il est estimé que le nombre de brebis laitières biologiques était de 2 660. Les estimations pour 2014 étaient de 10 000 brebis laitières conventionnelles et biologiques réparties sur 40 exploitations conventionnelles et biologiques (AGRIHOLLAND, 2015). En 2011, 21 exploitations de brebis laitières biologiques avaient été enregistrées par le Louis Bolk Institute (Van Eekeren, 2011). L'élevage ovin aux Pays-Bas porte principalement sur la production de viande qui représente 99% de la production, principalement pour l'exportation, la production de lait ne représentant que 1% de la production (Verduin, 2013) [1].

#### SECTEUR CAPRIN : UNE PRODUCTION

##### INDUSTRIELLE DEVELOPPEE

De plus en plus de producteurs de chèvres s'intéressent à la production biologique et le secteur s'est fortement étendu depuis 2010 ; le nombre d'exploitations a diminué, mais le nombre de chèvres par exploitation, le rendement par animal et la production totale a fortement augmenté [2].

Les Pays-Bas comptent ainsi aujourd'hui environ 23 000 chèvres laitières biologiques [3] réparties sur environ 50 exploitations. 20 exploitations étaient inscrites au contrôle laitier en 2015 (soit 13% du total des exploitations caprines) et détenaient en moyenne entre 400 et 800 chèvres (Berntsen et Leguijt, 2015). On trouve également des chèvres biologiques dans d'autres exploitations plus petites, qui sont des fermes de loisir et où la production de chèvres n'est pas l'activité principale. La race la plus répandue est la Saanen.

<b>Nombre de chèvres laitières biologiques</b>	22 924 chèvres reproductrices femelles
<b>Nombre d'exploitations laitières caprines biologiques</b>	50 exploitations
<b>Production de lait de chèvre biologique</b>	Environ 20 millions de litres
<b>Productivité moyenne par chèvre biologique</b>	859 kg lait/chèvre/an
<b>Taille moyenne des exploitations laitières caprines biologiques</b>	582 chèvres
<b>Principaux produits transformés à base de lait de chèvre biologique</b>	Fromages à pâte molle et semi-molle, yaourts, poudre de lait infantile et fromages spéciaux
<b>Prix du lait de chèvre biologique VS conventionnel</b>	0,90-1,00€/L VS 0,70€/L
<b>Nombre de brebis laitières biologiques</b>	7 610 brebis + agnelles, soit 1% du total des brebis (lait + viande)
<b>Nombre d'exploitations laitières ovines biologiques</b>	40 exploitations en 2014

Productivité des exploitations

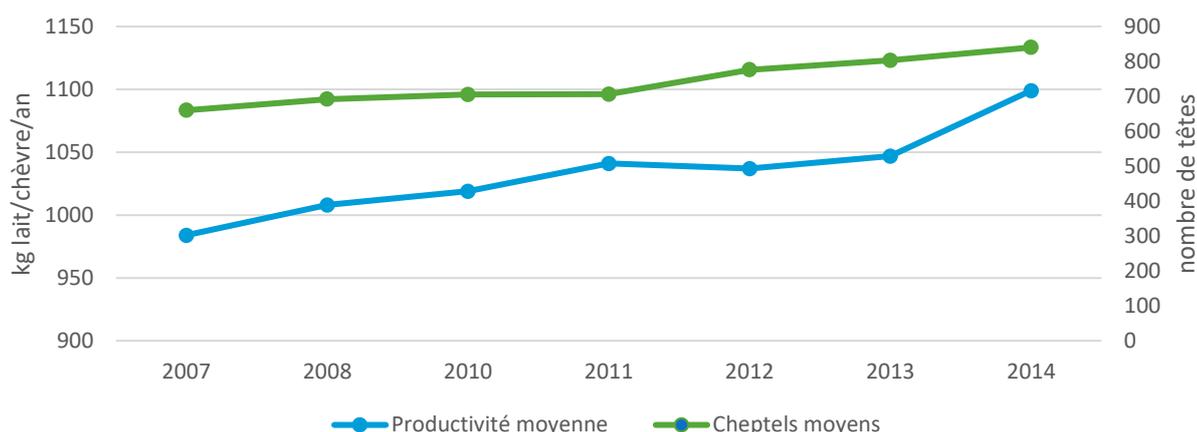
Type de production	Nombre d'exploitations	Cheptel moyen	Productivité (kg lait/chèvre/an)	Productivité max	Productivité min
<b>Biologique</b>	20	582	859	1237	397
<b>Conventionnelle</b>	137	878	1145	1573	601

Qualité du lait

Type de production	Nombre d'exploitations	TB moyen	TP moyen	Kg prot + MG moyen	Kg prot + MG max	Kg prot + MG min
<b>Biologique</b>	20	3,64%	3,43%	63,56	91,53	29,41
<b>Conventionnelle</b>	137	4,06%	3,45%	84,76	116,40	44,50

Source : d'après ELDA TIC & SERVICES, 2016

Evolution de la taille moyenne des cheptels et de la productivité des exploitations caprines (bio + conventionnelles) de 2007 à 2014



## ORGANISATION DE LA FILIERE

La coopérative "Organic Goatmilk Coöperatie" (OGC) collecte environ 80% du lait de chèvre aux Pays-Bas. Créée en 2009, elle a été l'initiative de l'association des producteurs de chèvres laitières biologiques "De Groene Geit", en raison de la forte pression sur les prix qui régnait sur les producteurs hollandais qui livraient individuellement aux transformateurs, et en particulier suite à une période de surproduction qui a menacé de faire chuter le prix du lait aux Pays-Bas et en Belgique. Elle compte aujourd'hui 55 membres majoritairement aux Pays-Bas, mais aussi en Belgique et en Allemagne. Sa collecte annuelle s'élève à 18 millions de litres [4]. Début 2017, "De Groene Geit" rassemblait 45 membres sur 50 fermes biologiques au total, soit un niveau d'adhésion de 90% des producteurs [1].

Le lait est majoritairement transformé en fromages à pâte molle et semi-molle, yaourts et poudre de lait pour produits infantiles ainsi que les fromages locaux des pays où le lait est transformé.

## PRIX DU LAIT

Le prix du lait de chèvre biologique était d'environ 0,85 à 0,95€ par litre en 2015 (Devreese, 2015) ; il devrait être passé aujourd'hui à environ 0,90 à 1,00€ par litre [1]. Pour comparaison, le prix du lait de chèvre conventionnel s'est stabilisé durant les deux dernières années à un niveau d'environ 0,68€ par litre, après avoir augmenté jusqu'en 2014, pour une moyenne de TP et TB de 4,044% et 3,45% respectivement [5]. Le prix du lait de chèvre conventionnel

est de 58,81€/100 kg en juin 2017, soit 4,38€ de moins qu'en 2016. Il a augmenté de presque 85% depuis 2010 [2].

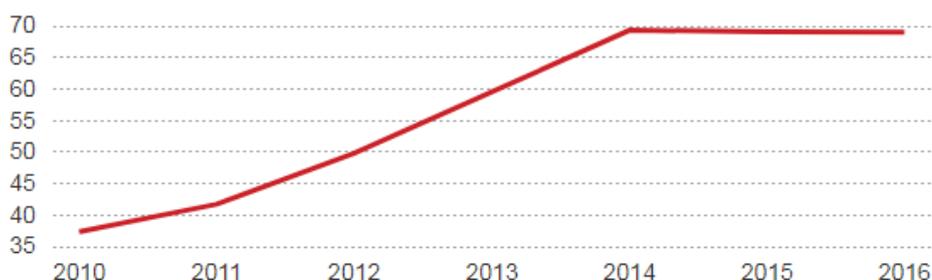
Les prix du lait biologique et conventionnel ne sont plus liés depuis la création de la coopérative OGC. Le prix du lait est fixé pour un an et la prime pour le lait biologique est aujourd'hui de 30 centimes [4].

#### Evolution du prix du lait de chèvre annuel conventionnel de 2010 à 2016

##### Geitenmelkprijs stabiliseert

geitenmelkprijs Nederland, in € per 100 kilo

2016 gemiddelde t/m februari



Source : LTO Melkgeitenhouderij, 2017

## DYNAMIQUES IMPORT-EXPORT

La coopérative OGC livre le lait à une vingtaine de laiteries principalement aux Pays-Bas, mais aussi en Belgique et en Allemagne. Si beaucoup de lait conventionnel est exporté des Pays-Bas vers la France, ce n'est pas encore le cas dans la production biologique, où, pour l'instant, seule une faible partie du lait est vendue à des transformateurs français. Un des clients d'OGC vend actuellement de la poudre de lait infantile en Chine, mais la coopérative souhaite malgré tout garder un marché local pour sa production. C'est surtout du lait UHT qui est exporté en Allemagne, alors que les consommateurs hollandais ne boivent que du lait frais.

Au vu de la demande croissante pour le lait de chèvre bio en Europe, OGC souhaite toutefois développer de nouveaux produits et de nouveaux marchés. Elle cherche ainsi à développer les ventes de ses producteurs allemands sur le marché allemand qui est important pour la production hollandaise car les consommateurs allemands ont plus l'esprit bio qu'aux Pays-Bas. Elle compte également à augmenter sa part de marché en France. La coopérative a ainsi effectué une visite en France en avril dernier dans le but d'y établir de nouveaux contrats.

## FOCUS SYSTEMES DE PRODUCTION : ALIMENTATION ET PATURAGES

Il y a une grande diversité au sein des exploitations : certaines entreprises achètent l'ensemble de leur alimentation à l'extérieur, d'autres produisent les aliments de base elles-mêmes (Berntsen et Leguijt, 2015) [1].

Le pâturage reste une question difficile pour la plupart des producteurs de chèvres : aux Pays-Bas, les chèvres doivent être dehors à partir de début mai jusqu'à fin octobre quand les conditions climatiques le permettent, et les chevreaux de début juin jusqu'à début octobre. Autour de 20% de l'alimentation ingérée par les chèvres provient directement du pâturage [4]. Si les chèvres sortent effectivement au pâturage en Belgique, ce n'est pas toujours le cas en Allemagne. Le pâturage reste difficile pour tous les producteurs, et un projet de recherche est donc en cours sur des rotations de pâtures de 6 à 8 semaines. C'est également la volonté de SKAL, l'organisme certificateur bio hollandais, que d'avoir des règles plus strictes sur le pâturage.

Les jeunes chevreaux peuvent être nourris avec de la poudre de lait biologique si le lait maternel n'est pas disponible [6].

## DEFIS ET PERSPECTIVES

### DES CONSOMMATEURS MEFIANTS ENVERS LE SECTEUR A RECONQUERIR

En 2010, une épidémie de fièvre Q a frappé les Pays-Bas et a rendu 4000 à 5000 personnes malades. Cet évènement a fortement endommagé l'image de la production caprine aux Pays-Bas et a remis en question le futur du secteur. Il constitue aujourd'hui un frein aux conversions. Par ailleurs, bien que le gouvernement soit favorable à la production biologique, les productions animales n'ont pas une bonne image aux Pays-Bas. L'agrandissement des exploitations est également difficile du fait des restrictions gouvernementales en faveur de l'environnement. L'impact environnemental de la production des chèvres est encore peu connu, et il est à prévoir que dans l'avenir, l'accent sera davantage mis sur l'impact environnemental des chèvres, en particulier sur les émissions d'oxyde d'azote. Le secteur s'efforce alors de communiquer de manière positive autour de la filière de façon à relancer la demande : ainsi, OGC s'est impliquée dans des projets en partenariat avec des chaînes de supermarchés et des associations humanitaires pour créer des campagnes de promotion de grande ampleur.

### LA RECHERCHE PARTICIPATIVE, MOTEUR DU DEVELOPPEMENT

Le secteur de la recherche a été un moteur clé pour le développement de la production caprine biologique, et le gouvernement a concédé des financements importants pour la recherche dès les années 2000 : chaque année, OGC reçoit 80 000 € pour mener des projets de recherche en partenariat avec le Louis Bolk Institute ou l'université de Wageningen. Des priorités de recherche sont fixées et concernent notamment les techniques de pâturage, le calcul des coûts de production et les maladies caprines. Cette recherche participative est très efficace et représente un des facteurs clés du développement de la production caprine aux Pays-Bas.

### UNE SAISONNALITE MARQUEE POUR LA PRODUCTION

La saisonnalité est un problème pour beaucoup d'usines notamment en Allemagne, la consommation de fromages étant forte essentiellement pendant les mois d'hiver et 70% du lait étant produit en été. Le problème est moindre

aux Pays-Bas où seulement 60% du lait est produit en été. Par ailleurs, la coopérative OGC s'affranchit de ce problème en stockant de la poudre de lait pendant l'été et en offrant un prix plus élevé de 9 centimes en hiver et de -9 centimes en été [4].

### UN ACCES A L'ALIMENT DIFFICILE

De plus, la nécessité de fournir 100% d'aliment biologique pour les chèvres est problématique, y compris pour les chevreaux. Elle constitue un frein pour la filière car l'aliment biologique coûte trois fois le prix du conventionnel [4]. Les producteurs estiment que la prime pour le lait de chèvre biologique doit être d'au moins 25 centimes € pour couvrir les coûts de production [7].

### UN AGRANDISSEMENT DE LA FILIERE ENTRAINANT DES CHANGEMENTS STRUCTURELS IMPORTANTS

Enfin, un autre défi du secteur caprin biologique aux Pays-Bas consistera à maintenir les exploitations familiales face à la demande croissante. La recherche a montré qu'une exploitation biologique de 400 à 600 peut être gérée par 1 à 1,5 UHT, ce qui rendrait donc possible le maintien d'exploitations familiales dans un contexte d'agrandissement de la filière [7].

### CONQUERIR DE NOUVEAUX MARCHES

Mais le plus grand défi pour la filière hollandaise dans les années à venir sera celui qui consistera à mettre les consommateurs de son côté. Cette reconquête du consommateur est en cours : la demande pour le lait de chèvre biologique est boostée notamment grâce à l'image santé du lait de chèvre et à la demande en produits laitiers biologiques dans le secteur de l'alimentation infantile et de la nutrition du sport. Par ailleurs, la création en cours d'une filière pour valoriser la viande de jeunes mâles biologiques pourra contribuer à gagner la confiance des producteurs, malgré l'augmentation des coûts de production du lait qui seront revus de 2 centimes à la hausse en conséquence. En attendant, le secteur cherche à développer son activité export, dans un contexte de faible visibilité sur la structuration du secteur chez ses pays voisins.

## SOURCES

- (1) MANEK G., SIMANTKE C., SPORKMANN K. et al. Systemanalyse der Schaf- und Ziegenmilchproduktion in Deutschland [en ligne]. D-Augsburg : Bioland Beratung GmbH, 2017. Disponible sur : <<http://orgprints.org/31288/>> (consulté le 06.08.2017).
- (2) VAN DER HORST K. Geitenzuivel lokt, maar zit al vol [en ligne]. Boerderij, 01/05/2016. Disponible sur : <<http://www.boerderij.nl/Rundveehouderij/Achtergrond/2016/5/Geitenzuivel-lokt-maar-zit-al-vol-2795876W/>> (consulté le 06.08.2017).
- (3) EUROSTAT. Database [en ligne]. Disponible sur : <<http://ec.europa.eu/eurostat/data/database>> (consulté le 16.08.2017).
- (4) Entretien avec Gerrit Verhoeven (Organic Goatmilk Coöperatie) du 13 juin 2017.
- (5) GEITENHOUDERIJ. Melkprijzen mei – juni 2017 [en ligne]. 21/06/2017. Disponible sur : <<http://www.vakbladgeitenhouderij.nl/melkprijzen-mei-juni-2017/>> (consulté le 06.08.2017).
- (6) SKAL. Biologische veehouderij [en ligne]. 2017, 39 pages. Disponible sur : <<http://www.skal.nl/assets/Infobladen/Infoblad-Biologische-veehouderij.pdf>> (consulté le 06.08.2017).
- (7) ORGANIC GOATMILK COOPERATIE [en ligne]. Disponible sur : <<http://en.organicgoatmilkcooperatie.nl/>> (consulté le 06.08.2017).

Fiche réalisée dans le cadre du [projet Résilait](#)

**Rédaction :** Mathilde Blanc (ITAB), Catherine Experton (ITAB), Jérôme Pavie (Idele)

**Mise en page et édition :** ITAB

**Financement :** CASDAR

**Date :** déc. 2017

**Pour citer ce document :** Blanc M., Experton C., Pavie J., Analyse des filières laitières biologiques en Europe : fiche-pays Pays-Bas, ITAB. 2017, 16 p.

**Contacts ITAB et Institut de l'élevage :** Catherine Experton (catherine.experton@itab.asso.fr) et Jérôme Pavie (jerome.pavie@idele.fr)



Modifications et diffusion autorisées, partage dans les mêmes conditions, mention des auteurs obligatoire

Avec le soutien financier de

